

AVANT-PROPOS

Le mandataire tient à souligner l'excellente collaboration qu'il a reçu des personnes et organismes concernés ou intéressés par la réorganisation des cours municipales dans les régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais. En particulier, les greffières et les greffiers des cours municipales ont répondu avec enthousiasme et compétence en transmettant des propositions et des données qui étaient essentielles pour remplir le mandat qui lui était confié, le 31 janvier 2001, par le ministre de la Justice. À cet effet, le mandataire rappelle que le ministre a également désigné Me Françoise Hammond et Me Louise Beaulieu pour l'assister dans l'exécution de ce mandat et il les remercie de leur indéfectible professionnalisme.

Il n'a malheureusement pas été possible de rencontrer toutes les personnes qui en avaient manifesté l'intérêt. Toutefois, plusieurs mémoires ont alimenté la réflexion et la formulation des propositions et des recommandations, ce qui a pu compenser et a grandement facilité la tâche qui nous était confiée.

Le mandataire remercie particulièrement les analystes du ministère de la Justice, Alain Lauzier et Annie Perron, qui ont procédé à la compilation des données et à diverses simulations afin de nous permettre de répondre aux exigences de la loi et René Tessier, du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, qui a réalisé la cartographie.

Des remerciements sont également adressés à Cécile Chabot qui a réalisé le traitement de texte du rapport initial et du rapport complémentaire, avec tact et diligence.

6 juillet 2001